

## E-LEARNING | LES FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE IARD

Toutes les garanties à mettre en œuvre

2 HEURES, EN E-LEARNING

ASSURANCE DOMMAGES

CODE : AADE13

### Objectifs de la formation

Appréhender le marché de l'assurance dommage

Distinguer assurance de biens / assurance de responsabilités : différentes polices, clients potentiels particuliers et professionnels

Déterminer les biens assurables

Analyse des assurances de responsabilités

### Parmi nos formateurs

- **QUILICHINI Paul Vincent**  
Consultant & formateur en assurance et vente d'assurance,

### Public concernés

- Responsables et Chargés de clientèle ; Responsables commerciaux; Courtiers; Intermédiaires d'assurance ; Rédacteurs sinistres et Gestionnaires de contrats d'assurance IARD ; Responsables administratifs et financiers ; Rédacteurs sinistres et gestionnaires de contrats d'assurances

### Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

### Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

### Tarifs

- Tarif général 1 accès : 199,00 €HT

## Existe aussi en présentiel

### MODULE 1 : Focus marché de l'assurance dommages

- Approche du marché de l'assurance dommage en France
- Typologie des contrats d'assurance dommage
- Caractéristiques communes d'un contrat : formalisation contractuelle + devoir de conseil + cessation du contrat + principe indemnitaire

### MODULE 2 : Les assurances de biens

- Les différentes polices d'assurance de biens
- Identifier les clients potentiels (particulier/pro)

- Mise en place du contrat d'assurance de biens
- Les différentes clauses et les principes des polices

---

## MODULE 3 : Les assurances de responsabilité

- Les conditions du droit de la RC
- Les effets de la RC
- Les différents types de RC & la clause exonératoire et de responsabilité
- Réparation du dommage ou du préjudice (corporel)

---

### Dates

#### E-Learning

01-30/04/2026  
01-31/05/2026  
01-30/06/2026  
01-31/07/2026  
01-31/08/2026  
01-30/09/2026  
01-31/10/2026  
01-30/11/2026  
01-31/12/2026

---

### Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

#### ■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

#### ■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

#### ■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au [logistiqueformations@infopro-digital.com](mailto:logistiqueformations@infopro-digital.com) et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.

